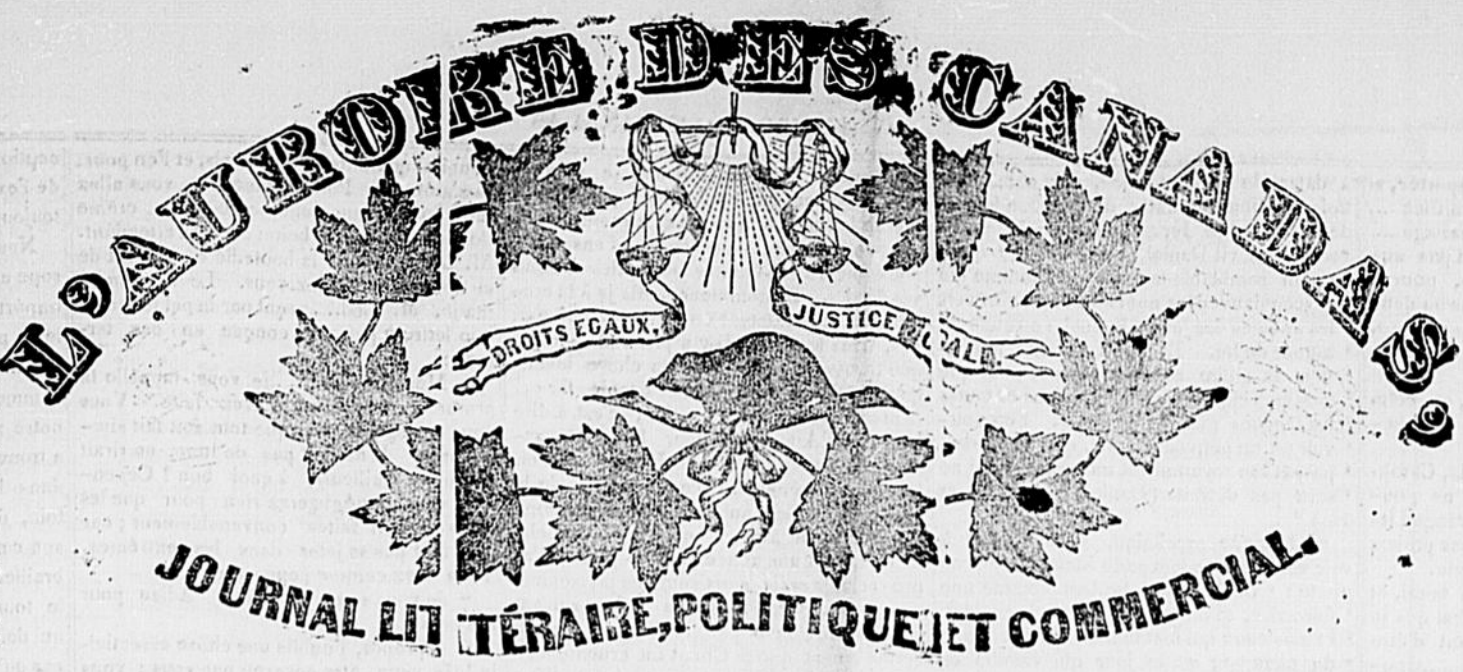


CONDITIONS DE L'AUREORE

Le JOURNAL se publie trois fois par semaine les MARDI, JEUDI et SAMEDI... Le prix de la souscription est de QUATRE PIASTRES par année...



JOURNAL LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

PRIX DES ANNONCES

Six lignes et au-dessous, 1e. insertion, 2s. 6d. Chaque insertion subséquente, 7 dix lignes et au-dessous, 1e. insertion, 3s. 4d.

POESIE CANADIENNE.

Mon Dieu, sur la terre, il n'est point de bonheur.

A MON AMI — L.....
Est passé, cher ami, tout périt sur la terre,
L'orgueil ! tout s'enfuit, comme une ombre à nos yeux !

MELANGES.

L'ÉPÉE.

XV. — LES RIVALES.

— O mon Dieu ! que vous ai je fait !.....
— O mon Dieu ! que vous ai je fait !.....
— O mon Dieu ! que vous ai je fait !.....

— Ah oui ! dit la jeune fille après s'être retournée vers lui, et en se relevant avec un sourire amer, vous ne pouviez manquer d'être la, toujours..... vous !
— Et elle s'arrêta ; car il lui fallait retentir, pour sa dignité, les sanglots qui allaient lui échapper.

d'invoquer l'ombre du marquis. Je ne vous ai pas blessée le premier ; et si vous souffrez d'être seule, croyez que je suis seul aussi par votre volonté ; que si il vous manque un père, il me manque une fille ; et n'oubliez pas qu'un jour vous me disiez en me tenant vos mains dans la mienné : " Les vieillards sont plus sages que les enfans, je ne renverserai plus les rocs..."
— Eh bien ! je ne puis mieux faire que de le répéter aujourd'hui, dit Antonia emue et confuse, en tendant la main au Carabe.

toies, figure militaire, assez bien ajustée à l'uniforme, régulière et satisfait ; figure d'ordonnance, comme on en voyait tant alors, et qui, relevée par le théâtral costume, se trouvait officiellement pourvue de tout ce qu'il fallait pour séduire une Française quelconque ; il ne faut pas oublier une brave cicatrice bien placée, aux environs de la tempe gauche à deux lignes du trépas, et dont la vue achevait la conquête de tous les cœurs, style de l'époque.
— Antonia ne manqua pas de voir tout d'abord cette superbe peinture et d'en demander l'explication.

ennuis, les mêmes fatigues, nous n'aurons plus rien à nous cacher, à nous refuser. Je l'ai au fond de son âme ; et je lui confierai enfin nos projets. Il sait déjà que tu es libre et que nous te devons notre délivrance. Quand à ton vœux, soit condescendance, soit qu'il te suppose héritière de l'immense fortune de lord Walton et que sa délicatesse s'en effarouche, il n'en a témoigné sa joie que par ces mots : " Nous la reverrons en France ! " Et il m'a serré la main. Que dira-t-il, quand il saura que tu l'es dépourvu pour qu'il ne craigne pas de réclamer ses anciens droits sur ton cœur ; et que ne fera-t-il pas, quand je t'aurai présentée à son imagination telle que tu es maintenant et que je lui aurai dit tout bas, même dans cette solitude, ta fidélité, ta confiance en lui, tes intelligences secrètes avec moi ?

—Quoi! s'écria Caroline transportée, je ne me taisais bien, vous consentirez....

—Oh! c'est bien, dit Caroline, et, cette fois, vous pouvez compter sur ma discrétion.

Et quand elle eut quitté Antonia, Caroline se dit avec joie que les choses ne pouvaient mieux s'arranger pour sa tranquillité personnelle, et pour la réussite de ses projets d'union entre son frère et son amie.

Maurice SAINT-AGUET. La suite au prochain numéro. (Commerce.)

LA FIN DU MONDE EN 1843.

provoquée par la doctrine millériste.

L'année 1842, et à son défaut l'année 1843 doivent être témoins de grands événements, c'est sûr. Le *Courier des Etats-Unis* a publié, l'année dernière, un bizarre calcul de nombres qui, en s'ajoutant les uns aux autres, donnent en somme un chiffre correspondant aux années marquées par les principaux événements de l'histoire française, et d'après lesquels l'année 1842 devrait, elle aussi, être signalée par quelque grande catastrophe politique.

D'un autre côté, il existe en Angleterre un dégraisseur de laines, nommé Wroe, qui est le chef d'une secte connue sous le nom de *Millénaires*. Ces sectaires déclarent, d'après une interprétation de l'Apocalypse et de divers passages du Nouveau-Testament, que nous sommes arrivés à la millième année, depuis l'extinction absolue de l'ancien paganisme, qu'ils placent à l'année 842, sous les règnes de Charles-le-Chauve, du pape Grégoire IV et d'Éthelwulf, roi d'Angleterre. En conséquence, ce serait en 842 que nous devrions voir le nouvel avènement du Messie et que le Juif Errant cesserait de marcher.

Enfin, il existe aux Etats-Unis la secte des *Milléristes*, ainsi nommée de son chef Miller, qui nous annonce et nous promet, sur parole, la fin du monde pour le 23 avril 1843, jour fixe et sans remise.

Ces derniers viennent d'avoir une grande convention ou *camp-meeting*. Le but de cette assemblée était de convertir les incrédules à la foi millériste et de préparer les fidèles au grand jour du jugement dernier.

Sur un monticule comprenant environ deux acres et demi de terrain, il a été élevé une tente colossale, d'environ 52 pieds de hauteur et de 112 pieds de diamètre. Sous cette tente ornée de festons et de devises de toute espèce, il a été construit des gradins pour les assistants. Des places distinctes qui tiennent leurs lampes allumées dans l'attente du Second Avènement et du *Cri de Minuit*. On les a séparées des loups dévorants et des vierges folles. 2,500 personnes peuvent trouver place sur les bancs et 1,000 autres dans les couloirs. Au tour de la tente, des restaurateurs ambulans donnent à dîner pour un schilling (douze sous et demi) vin non compris. La tente est retenue par des chaînes et non par des cordes, parce que au dernier *meeting* tenu par les Milléristes dans le Massachusetts, des poissons incrédules avaient rongé les câbles à l'aide d'acide sulfurique et mis les 2,000 personnes, rassemblées sous la tente, en danger d'être étouffées comme une chandelle sous un éteignoir. Quant aux frais que coûtent à la société ces promenades religieuses, ils sont fournis par les adeptes qui vendent tous leurs biens meubles et immeubles et en mettent le produit à la disposition de leurs frères. Quand on est convaincu qu'on n'a plus qu'un an ou six mois à vivre, on n'y regarde pas de si près pour se faire bien venir du seigneur.

Dans le *Camp meeting* de Newark, où se rendent toutes les jolies filles et les curieux du New-Jersey, la doctrine de Miller est donc exposée par le chef de la secte en personne, et ses divers lieutenants ou apôtres. Voici le résumé de la harangue du grand-prêtre et d'une conversation particulière qui a eu lieu, entre un de ses missionnaires et un visiteur, poussé là par le désir de s'instruire et de mettre ordre à sa conscience et à ses affaires, dans le cas où la fin du monde approcherait vraisemblablement.

—Un jour de l'année prochaine devant voir s'accomplir la mille-huit-cent-quarante-troisième année à dater de la naissance de Notre-Seigneur, la mille huit cent dixième

à dater de sa crucifixion, et la deux mille trois centième à dater du commandement de reconstruire Jérusalem, je m'attends à voir ce que vit Daniel, c'est à dire 'quelqu'un semblable au fils de l'homme qui descendit avec les nuées du ciel et vint vers les anciens des jours, lesquels se réunirent autour de lui. Et il lui fut donné le pouvoir, la gloire et un royaume, pour que tous les peuples, toutes les nations et toutes les langues pussent le servir. Son pouvoir est un pouvoir éternel, qui ne passera pas, et son royaume est un royaume qui ne sera pas détruit. (Daniel, versets, 13 et 14.)

—L'année prochaine, je m'attends à voir venir le jour dont parle Malachi le prophète: 'Un jour qui brûlera comme une fournaise, et où tous les orgueilleux, oui, et tous ceux qui font le mal, seront comme du chaume; et le jour qui viendra les brûlera, dit le dieu des armées, et ne laissera d'eux ni branches, ni racines.' —

L'année prochaine, je m'attends à voir, sur ceux qui craignent le nom du Seigneur, 'le soleil de la justice se lever avec le bonheur sur ses ailes, et vous marcherez et grandirez comme le veau de l'étable, et vous foulerez aux pieds les méchants parce qu'ils seront comme des cendres sous la plante de vos pieds, le jour qui fera cela, dit le dieu des armées. (Malachi, chap. 4.) L'année prochaine j'attends que tous les saints verront ce que vit Jean, lorsqu'il était dans l'Isle de Patmos: 'Un nouveau ciel et une nouvelle terre, car le premier ciel et la première terre avaient passé, et il n'y avait plus de mer. Et moi, Jean, je vis la ville sainte, la nouvelle Jérusalem, descendant de Dieu, hors du ciel, prête comme la fiancée ornée pour l'époux. L'année prochaine tous les saints entendront, je crois, ce que Jean entendit: 'Et j'entendis une grande voix du ciel, disant: Ecoute! le tabernacle de Dieu est avec les hommes; et il habitera avec eux, et ils seront son peuple, et Dieu lui-même sera avec eux et sera leur Dieu. Et Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux, et il n'y aura plus ni mort, ni douleur, ni pleurs, et il n'y aura plus de souffrance, car les anciennes choses ont passé. Et il s'assit sur le trône et dit: 'Ecoute! Je fais toutes choses nouvelles. (Révolutions XXI-1 et 5.) L'année prochaine, tous les saints de Dieu entendront, je crois, la trompette dernière, la trompette dont le son, non terrestre, déchirera le ciel et pénétrera les cavernes les plus profondes de la terre; la trompette qui réveillera à une vie éternelle la poussière endormie de tous fils et filles justes d'Adam qui ont jamais vécu, et qui change à instantanément le corps mortel de chaque chrétien vivant, et revêtira et couronnera lui et eux (les ressuscités de l'immortalité et de la vie éternelle. L'année prochaine, je crois, s'accomplira ce qui est écrit: 'La mort sera engloutie dans la victoire. Oh mort! où est ton aiguillon! Oh ton beau! où est ta victoire?'

QUESTION.— 'Pourquoi croyez-vous que ces événements s'accompliront l'année prochaine?'

REPONSE.— 'Parce que la vision de Daniel, qui embrassait tous les événements importants de l'histoire du monde, depuis le commencement jusqu'à la fin des temps, se terminera alors.'

QUESTION.— 'Comment le savez-vous?'

REPONSE.— 'Parce que l'ange Gabriel dit à Daniel que toutes les merveilles qu'il avait vues dans sa vision se termineraient dans deux mille trois cents jours ou années.'

QUESTION.— 'Quel droit avez-vous de prendre les jours pour des années?'

REPONSE.— 'Parce que c'était la méthode commune de calculer les temps prophétiques, parmi les Juifs; et, en outre, parce que, en adoptant cette manière de calculer, nous trouvons que tous les événements intermédiaires qui doivent se passer, entre le commencement et la fin de la vision de Daniel, se sont accomplis après un nombre d'années exactement pareil au nombre de jours que Daniel avait dit devoir s'écouler avant leur accomplissement. Les murs de Jérusalem devaient être construits dans des temps de troubles, et être finis durant les sept premières semaines de la vision. Et bien! nous trouvons que, en 49 ans, le nombre précis de jours qu'il y a dans sept semaines, les murs de Jérusalem furent complétés, ayant été commencés par Ezra et finis par Nehemiah. Puis, la partie suivante de la vision, mentionnée par l'ange, c'est-à-dire les trois fois vingt et les deux semaines qui devaient précéder la venue du Messie Prince, s'accomplirent exactement dans un nombre d'années égal au nombre de jours qu'il y a dans 62 semaines, lorsqu'eut lieu le baptême de Notre-Seigneur par Jean, lorsque sa mission fut distinctement annoncée par une voix intelligible du ciel et par la descente du Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe et au milieu des éclairs. Mais le grand événement, l'événement qui, ainsi que le dit l'ange à Daniel, devait attacher le sceau suprême de Dieu à toute la vision, et la mettre au-dessus de la contradiction, — cet événement, l'ange a dit qu'il s'accomplirait en 70 semaines, "à dater de l'émigration du commandement de rétablir et réédifier Jérusalem." Cet événement, Daniel

En conséquence, je pars de cet événement qui ne l'oublierai pas, devait mettre le sceau à la vision et la rendre certaine, non seulement dans son grand ensemble, mais encore dans toutes ses parties et tous ses détails. Je commence, dis-je à la crucifixion, et remontant en arrière 70 semaines, dans lesquelles il y a juste 490 jours, que trouvée? Je trouve la chose identique que l'ange dit à Daniel devoir former le point de départ de la vision, c'est-à-dire le décret d'Artaxerxès pour le rétablissement et la réédification de Jérusalem. Voilà donc l'événement consacré par la vision de Daniel, qui, se trouve accompli conformément à la chronologie de la Bible, en comptant une année pour un jour. D'après cela, je crois, nous sommes pleinement autorisés à calculer toute la vision suivant la même règle; et par conséquent, aussi certainement que le Christ fut crucifié 490 ans après le commandement de réédifier Jérusalem, aussi certainement, dis-je, toute la vision sera accomplie en 2,300 ans, à dater de la même époque. Ces 2,300 ans expireront l'année prochaine, 1843.'

Ce n'est pas seulement sur les prophéties de Daniel que les Milléristes se fondent pour annoncer que la fin du monde aura lieu en 1843. Ils invoquent encore la prophétie suivante de Moïse, reproduite jusqu'à quatre fois dans la Bible, et qui a été expliquée très longuement et très habilement par le prophète Miller lui-même, dans le meeting de samedi. "Et si vous ne m'écoutez pas, (disait le Seigneur aux Juifs prévaricateurs, par la voix de Moïse,) et marchez contrairement à moi, alors je vous châtierai, en sept temps, pour vos péchés." Plus loin, le seigneur déclare quels seront les châtimens par lui infligés à son peuple rébelle, lesquels doivent se terminer par l'esclavage et la dispersion. Miller s'est attaché à établir que toutes les menaces de Dieu se sont accomplies, jusqu'à la dernière, la dispersion, qui n'est pas terminée encore. Les sept temps ne sont donc pas encore écoulés. Mais ils le seront en 1843. En effet, il résulte de son interprétation de la chronologie de la Bible, adoptée par la suite de la réalisation d'une partie des prophéties, que le mot temps signifie 360 ans, ou 360 révolutions de la terre autour du soleil. C'est là, dit-il, un calcul qui n'est pas imaginé pour les besoins des croyances Milléristes, mais qui a de tout temps servi de base à l'explication des prophéties. Eh bien! les sept temps ne sont pas conséquents autre chose que sept fois 360 années ou 2,500 années. Maintenant, pour savoir l'époque à laquelle doivent finir ces sept temps, il suffit d'établir à quelle époque ils ont commencé. Ce commencement date évidemment du premier châtimement infligé aux Juifs, lequel eut lieu sous le règne de Manasséh, 677 ans avant la venue du Christ. En ajoutant à ce chiffre de 677 celui de 1843 exprimant le nombre d'années qui, l'an prochain, se seront écoulées depuis la naissance du seigneur, on obtient 2,500 ans, c'est-à-dire que l'échéance des sept temps arrive en 1843. Il ne reste plus qu'à prouver qu'avec les châtimens et les temps doit finir le monde. A cet effet, Miller a rappelé une prophétie de Daniel qui dit: "Lorsque le Seigneur aura accompli la dispersion, toutes choses seront finies." Or, la dispersion, c'est le dernier châtimement; et par conséquent, lorsque la dispersion sera accomplie, c'est-à-dire à la fin du septième temps, c'est-à-dire encore en 1843, toutes choses seront finies.

Tels sont les calculs de Miller, "calculs dit-il, aussi clairs que du cristal de roche. Voilà vingt-quatre ans que j'ai cette croyance, continue le prophète yankee. Si elle ne se réalise pas, je la laisserai là, et tout sera dit. (Rires et cris de amen! gloire! Venez Seigneur!) J'ai soixante-trois ans, reprend Miller; je ne suis probablement pas un fou. — Pardon, s'écrie une voix, vous êtes un damné fou." Le prophète ne répond pas à cet apostrophe de honnête, et le meeting se termine par des hymnes, et des prières chantées en chœur, et les cris de Gloire! Amén! Amen!

Dans un des prêches qui ont suivi les précédents, le prophète Miller a promis de prouver le pouvoir papal et de prouver son thème de la fin du monde par l'histoire de Napoléon! — *Courier des Etats-Unis.*

Les suites de l'oisiveté. — Le *Message* rapporte le fait suivant qui montre où peut mener un premier dérangement de conduite. Il y a trois mois, un fabricant de la rue des Tournelles, âgé de 26 ans, suspendit ses travaux par suite d'un désaccord avec le marchand pour lequel il travaillait. Après deux mois de dissipations, qui ne furent pourtant pas poussées au point d'attaquer son capital, le sieur Leroux commençait à se fatiguer de ce genre de vie; il paraît de se remettre au travail lorsque disparut la jeune Cécile, appartenant à une honnête famille avec laquelle il était en liaison. On sut qu'elle était allée habiter avec le sieur Leroux. Des démarches furent faites inutilement pour la ramener sous le toit maternel.

Les choses allaient ainsi depuis environ quinze jours, lorsqu'un soir le sieur Leroux se présenta chez M. Led... marchand épicier, l'un de ses amis, et l'engagea à lui faire la conduite le lendemain par un voyage qu'il se proposait de faire. Je veux que tout se passe gracieusement, ajouta-t-il, je

reunirai quarante de mes amis, et l'on pourra s'amuser. Pour commencer, vous allez me donner une demi-bouteille de crème de menthe, que je boirai en vous attendant. M. Led... donna la bouteille et promit de se trouver au rendez-vous. Le lendemain matin, M. Led... reçut par la petite poste un lettre à peu près conçue en ces termes:

"Mon cher Led... je vous rappelle la promesse que vous m'avez faite. Vous vous arrangez pour que tout soit fait simplement. Il ne faut pas de luxe, on irait de nous; d'ailleurs, à quoi bon? Cependant vous ne négligez rien pour que les choses soient faites convenablement; car il ne faut pas se jeter dans les extrêmes. Vous ferez comme pour vous."

"Je vous serre les mains. Adieu pour toujours."

"A propos, j'oublie une chose essentielle! Je veux être enseveli par vous; vous prendrez du linge neuf pour cette besogne, et vous vous arrangerez de manière à ce que ma dernière toilette soit brillante. Vous nous mettez le plus près possible l'un de l'autre; surtout de bons cercueils, bien faits, bien solides; n'épargnez pas les frais, il y a de quoi payer à la maison."

"Tout à vous, LEROUX ET CELESTE."

Après avoir parcouru cette lettre à la hâte, M. Led... qui était bien éloigné de penser que l'invitation de la veille se rattachât à un projet aussi sinistre, courut prévenir le commissaire de police, mais il était trop tard. On trouva les deux amans asphyxiés.

A côté du lit, sur une table, était une lettre de trois pages, écrite par Celeste, adressée à sa mère et à ses frères, leur demandant pardon du chagrin qu'elle leur avait causé, les suppliant de prier pour elle afin que Dieu lui pardonne la faute qu'elle avait faite. Le sieur Leroux se joignit à elle, se reconnaissant le seul coupable, et implorait le pardon d'une faute qui lui avait fait perdre une longue amitié, et qui lui suggérait, en ce moment, la fatale détermination qu'il prenait.

A côté de cette lettre était un état indiquant en quels lieux se trouvaient l'argent, les billets, les factures, etc., c. e. t., suivi d'un bordereau prévoyant l'actif et le passif de sa maison, et prouvant que ses affaires étaient en bon ordre et en bonne voie.

Indépendamment de ces deux écrits, des lettres de convocation avaient été adressées aux amis communs; elles portaient toutes les signatures des deux amans, et la plupart leur annonçaient qu'ils se donnaient la mort pour racheter la faute qu'ils avaient commise.

NOUVELLES ANNONCES. Cha les Garsou, Marchand Tailleur. Canal de Lachine. VENTE PAR ENCAN. March: sèches, le 24. J. D. Bernard. Bois d'Acajou, le 21. do. En Banqueroute, Sc. Maçon & Fils.

LAURORE DES CANADAS

JEUDI, 17 NOVEMBRE, 1842.

DE LA POLITIQUE DU JOUR. — L'administration actuelle fait faire de terribles rêves à la presse torie de cette ville; elle ne voit que fantômes sanglans qui se dressent partout à son chevet, qui l'étréignent de la manière la plus affreuse et la plus impitoyable; elle va jusqu'à sonner l'alarme dans son camp et veut ressusciter de hideux cadavres d'associations dites constitutionnelles sans doute pour le seul plaisir de fausser toutes les idées. Elle emploie menaces et caresses, moyens impoissans aujourd'hui qu'un homme de caractère accomplit avec calme une mission de justice appuyé qu'il est par un conseil entouré de la confiance publique et guidé par l'assentiment spontané de la majorité populaire. Les changements opérés dans le personnel de l'administration n'ont pas manqué non plus de créer la plus vive de toutes les sensations dans la métropole transatlantique; la presse, quelque soit sa couleur, s'est émue et s'est prononcée, et Sir Charles a reçu la sanction de l'opinion publique au delà des mers. Il n'est pas niable, il est vrai, que le tolyisme ait renié les formes de la politique Bageot, mais du moins il ne s'est attaqué qu'aux formes et il n'a pu refuser quelque assentiment au fond, au mérite de ses démarches. En Angleterre où l'opinion publique marche à pas de géant, et où le tolyisme même a une nuance et comme une teinte de libéralité, il est impossible qu'on ne finisse pas par encenser la politique de conciliation malgré les préjugés qui travestissent les opinions de la presse. Le régime colonial qui a arraché les Etats-Unis à la Grande-Bretagne, on s'aperçoit qu'il n'est plus de saison sur le Continent Américain, et l'on trouve plus simple de conserver la suprématie anglaise par l'administration de la justice constitutionnelle sans ac-

ception d'origine ou de religion les de l'expérience empêchant d'être abusés toujours, et finissent par ouvrir les yeux. Nous avons parcouru les journaux de ce royaume avec le plus vif intérêt parce qu'il importait de consulter l'impression générale du peuple anglais dans notre nouvel état de choses, et nous sommes si de dire que, somme toute, nous n'avons qu'à féliciter notre pays sur ses résultats. Sir Charles a trouvé un immense écho d'approbation dans la mère-patrie, et quoique j'écrive loin, il l'a été d'une manière à satisfaire son cœur et à affermir ses desseins. Ses braillemens de la clique qui a toujours le tourment de ce pays sont après cela qui doit le plus le satisfaire, car qui ne pas qu'elle tire toute son importance de trop grande faiblesse que lui a toujours montré le gouvernement colonial? On avait d'entraînés que pour elle; ses craintes d'hypocrisie loyauté dont elle dissimulait les oreilles administratives finissent toujours par lui donner raison; mais aujourd'hui elle est jugée à sa juste valeur; elle a eu le règne du bourreau pour elle, et il est juste que nous ayons celui de Sir Charles Bageot pour nous. Qu'elle transige avec le ridicule silet tant qu'elle voudra, qu'elle menace le gouvernement de toute sa loyauté, que nous importe? tant que le soldat lui manquera, elle est trop lâche pour bouger; comme un petit farieux qui déteste ses caprices impoissans, elle s'épuise en paroles creuses et sera forcée de renoncer à son insignifiance. Seulement, ce se passe aujourd'hui donner à juger le représentant de notre souverain de l'exacte mesure de la loyauté anglo-canadienne qui n'est qu'un transparent mensonge sur une ambition effrénée et sanguinaire.

loyauté pour elle est comme la liberté pour l'athée en religion, de satisfaire toutes ses mauvaises passions sans qu'on puisse lui imposer un frein; autrement rien de bon pour elle, son besoin est une atroce domination, un monopole d'injustice, une indistinguible de pressurer. Nous l'avons prouvé à Sir Charles qu'en se décidant pour la justice égale, il s'offrirait comme lui cette ignoble ligue qui a perdu Prevost, ce brave et généreux Chevalier qui s'était égaré de la jeunesse canadienne pour repousser l'ennemi de la Grande-Bretagne à Chateauguay le passé nous avait appris à être prophètes et nous étions sûrs de ne nous tromper jamais. Mais que disons-nous! Sir Charles n'a encore rien vu de la turpitude de ce parti de famille. Bientôt elle se groupera en rendez-vous pour lui prodiguer l'outrage personnel, elle fera des festins d'insulte, donnera des fêtes de scandale; car rien n'est sacré pour elle quand ses espérances sont frustrées. N'est ce pas ainsi que Lord Gouford fut traité par elle quand il eut manifesté la pensée de museler la haine de cette faction? Ne se plut-elle pas à profaner ses fêtes et ses festin par des saies injures jetées à la face du Représentant du moment? Ne manifesta-t-elle pas un mépris échantant pour ses pacifiques proclamations? Demandez au *Doic Club* quel était le fond de sa pensée quand il s'instaura dans cette époque d'alarmes où il proclamait ouvertement son mépris des lois du pays pour a-souvenir sa rage et qu'il laissa éclater sa perfidie! Heureusement qu'il reste un demi-million de bras pour appuyer Sir Charles et lui faire un rempart de sa magnanimité, si le méprisable noyau qui s'agitait valait jamais la peine d'en nécessiter l'auxiliaire.

Un Anglais de Londres et un Anglais des Bas-Canada. — Souvent on nous a observés dans le cours de nos conversations politiques parmi les ramas d'ingénieurs qui se trouvent ici du nom d'anglais qu'ils usurpent dans leurs tripots, il ne s'en trouve guère cependant qui méritent véritablement ce nom, et notre propre expérience a suffi pour nous ouvrir les yeux. Nous remontons notre foi des fleuves ces jours-ci par une belle nuit d'automne, et nous balançons étendu sur un lit nous prêtions l'oreille à une conversation où le caractère des deux espèces d'Anglais que nous venons de qualifier se révélait admirablement. L'anglais du Bas-Canada est à l'entendre un capitaine d'armée qui a étonné l'Europe de ses exploits et qui est la cause première de la chute de Napoléon à Waterloo. C'est de reste un individu qui est venu se réjouir en Canada, vivre aux dépens de ses habitants, les tourmenter à la tête d'un corps

police dont plusieurs furent traduits devant les tribunaux criminelles du pays pour parjure, qui a été disgracié depuis et qui s'en venge en calomniant le caractère du peuple qui n'a pas assez d'esprit pour comprendre, et qui parle des hommes et des choses politiques comme il parle d'agriculture et de commerce, comme il entend point. Du reste, la nuit dans laquelle il étourdissait tous les passagers de bord, il acheva son propre travail en détaillant scrupuleusement ses excès de boisson avec un tel bavardage qu'il devenait insupportable à ses mathématiciens interlocuteurs. Voilà les êtres qui s'ingèrent de parler du pays à des étrangers et qui s'occupent à créer des impressions aussi fausses sur le pays que sur eux-mêmes, car ils sont généralement vantards et menteurs. Le héros de cette pièce, après avoir sollicité ses compagnons de voter, de centupler le grog et le punch et fait un détail fort scrupuleux de tout ce que son estomac avait logé de liqueurs fortes ce soir-là, se prit comme toujours en avalant le dernier verre, à parler politique et à endoctriner son benévole entourage. Il parla avec un sot mépris de Sir Charles Bago, repassa le ministère actuel et le saupoudra d'une fournée de Goddam, balbutia quelques insipides paroles de loyauté pour sa Reine, et apostrophant brutalement un Monsieur assis auprès de lui, débâtera de son mieux contre les damn french canadiens, (car c'est un lecteur du Herald!) et lui fit une peinture de la législature unie qui n'était rien moins qu'un triomphe d'ignorance dans un homme de son importance. Il avança bravement que le Bas Canada était représenté par 42 français gouvernés par un seul homme et se tenant entre eux comme un troupeau! Il parla à tort et à travers contre Lord Sydenham, le condamna, l'approuva et vice versa; et, faisant le prophète, prédit avec emphase que le damn infernal set (le ministère actuel) ne demeurerait pas longtemps à moins qu'ils ne fissent tout dans le sens du british party. Vingt fois nous fumes tenté de fermer la bouche si honnête et si véridique et si savante, et nous n'eûmes empêché par la pensée que les formes d'une pareille conversation suffisaient pour déconsidérer le fâcheux aux yeux mêmes de ceux qui avaient la patience de l'écouter. Mais quel ne fut point notre étonnement, ou disons mieux, notre satisfaction, quand nous entendîmes le gentilhomme de Londres, aussi éclairé que philanthropique et bien né, adresser dans quelques mots d'un froid dégoût, cette sanglante satire à notre politique de poïce: "les hommes, quelque soit leur origine, ne sont pas un troupeau que l'on doit gouverner avec le jug, on bien s'ils le sont, dites leur franchement, et n'avez point d'hypocrites moyens pour mieux les tyranniser en feignant de leur donner la constitution britannique, quand ils ne jouissent d'aucun des droits d'un sujet anglais. Moi, j'ai vu l'Irlande et l'Autriche et l'Europe encore où la tyrannie a été atroce, et je sais comment un misérable parti les a foulés sous ses pieds. Puisque vous voulez un régime turco pour les canadiens, pourquoi vous dissimulez-vous? imposez leur de bonne-foi et sans déguisement, alors ils sauront à quoi s'en tenir. Je connais peu ce pays, je n'ai fait qu'y passer, mais ce que j'y ai vu, suffit pour me démontrer que les canadiens ont été indignement traités et qu'à moins de les faire entrer pour une juste part dans le gouvernement, il est impossible de bien administrer la Colonie;" et notre hâbler de s'empresser alors de faire écho à d'aussi nobles sentiments; seulement nous l'entendîmes grommeler les mots rebelles, rebellion, et méior celui de Mr. Girouard à ses ignobles sarcasmes, comme pour couvrir un peu sa déconvenue de voir une main étrangère le forcer de répéter son mauvais dégoût.

rope on rougirait aujourd'hui de rien laisser échapper qui peut faire sentir qu'on est encore esclave de ces indignes préjugés qui vous font notre ennemi, parce que vous parlez une autre langue que nous, et que vous avez des mœurs et des habitudes qui diffèrent des nôtres; mais ici des esprits étroits qui se font jactance de leur origine sans en avoir les sentiments ni l'éducation, mettent dans leur morgue et dans leur insolente ignorance une si grande affliction de mépris pour la liberté et pour ceux qui la défendent, qu'ils finissent par s'attirer la pitié et le dédain des hommes de cœur, sans même s'apercevoir qu'ils se déshonorent à leurs yeux. Celui-ci est un des mille et un exemples du même genre qui soit venu à notre connaissance, et nous désirons le rendre aussi saillant que possible pour le faire tourner au profit des autres.

POLITESSE.—Le Messenger contient un article politique contre l'origine française dans lequel le mot COCHON, pardon lecteurs! ne se trouve pas moins de quatre fois. Nous déprouons véritablement de voir l'Editeur de ce papier se plaindre autant en la compagnie de pareils animaux, mais comme chacun a son penchant, son goût et sa petite faiblesse, nous le laissons volontiers s'amuser comme il l'entend. Seulement nous le prions d'avoir un peu plus de respect pour ceux qui sont forcés de le lire, en les mettant moins souvent face à face avec ses amis, et alors Johnny Crapaud (c'est ainsi que le Messenger personifie les Canadiens) se sentira moins de nausées pour un pareil dégobill.

NOMINATIONS.—Le dernier numéro de la Gazette Officielle publiée à Kingston contient la nomination de F. X. Brunet, Gentilhomme, comme Notaire Public pour cette partie de la Province-Unie ci-devant appelée Bas-Canada.

LE HERALD.—Sir Charles a tellement le malheur de déplaire à la digne feuille qu'elle le menace d'un rappel immédiat en lui retirant son brevet de capacité. Et cependant n'était-ce pas le Herald qui s'est un des premiers convertis de poussière pour courir au devant de Son Excellence à son entrée triomphale à Montréal? Que les têtes sont changées! Demandez au Maire Peter et à Rob Herald! L'instinctive distance des choses humaines! avec quelle destination &c. &c.

DEMISSION.—Edward Murney, Ecuyer, opposant de L'Hon. Robert Baldwin, à Hastings, a été démis de sa charge par l'Exécutif, d'après les derniers journaux du Haut-Canada; il était Greffier de la paix du District de Gore.

Nous publions aujourd'hui une Lettre Pastorale de Mgr. l'évêque de Montréal à sa ville épiscopale, et publiée dimanche dernier à la cathédrale. Par cette lettre pastorale, Sa Grandeur fait un nouvel appel à l'inepuisable charité de cette ville, en faveur de l'Asile de la Providence. Cette charité s'est, depuis un an surtout, manifestée par de si abondantes largesses, et l'œuvre de l'Asile de la Providence est si populaire au milieu de nous, que nous ne doutons pas un moment du succès que doit obtenir cette démarche du premier pasteur. La charité est un fleuve intarissable dont les bienfaites eaux portent partout l'abondance sans s'épuiser jamais. *Mélanges Religieux.*

POST-SCRIPTUM.—Nous apprenons que Mgr. de Kingston vient d'éprouver un accident qui pouvait avoir les suites les plus funestes. En revenant de Prescott à Kingston, Sa Grandeur fit une chute, dans laquelle elle eut l'épaule fracturée. Un chirurgien, accouru à l'instant, prodigua au blessé tous les soins que réclamait son état. Mgr. put être ramené à Kingston! et on assure que son état n'a plus rien d'alarmant. (*Ibid.*)

Du Courrier des Etats-Unis.
Nos correspondances de la Havane nous annoncent que cette ville va prochainement être dotée d'un brillant éclairage au gaz à l'huile non comprimée. Un français, M. Lépine, homme plein de talent et doué au génie des grandes entreprises, ayant imaginé un nouvel appareil fort ingénieux il a été fait des essais qui ont été si heureux, qu'une compagnie de capitalistes s'est immédiatement formée sous le patronage du Marquis de Calvo, et du comte de Pénalver, pour la mise à exécution de ce vaste projet.

A St-Yago, on a célébré un service religieux en l'honneur du duc d'Orléans, avec la même unanimité de douleur, avec la même pompe funèbre qu'à la Havane.

On nous écrit que Mlle. Borghèse, la charmante Prima Donna dont les dilettanti de New-York gardent un si bon souvenir, a heureusement échappé à une attaque de fièvre jaune, et qu'elle doit prochainement revenir au milieu de nous.

GUATEMALA.—La Gazette de Balize, du 15 octobre, annonce la mort du General Morazan, gouverneur de Costa Rica, et qui a montré une si grande énergie en résistant aux empiétements des Anglais à San Juan de Nicaragua. Vers le milieu de septembre, Morazan s'était mis à la tête des troupes de sa province pour aller étouffer une rébellion qui venait d'éclater dans la province de Nicaragua. Les habitants de Costa Rica s'étant alors insurgés, eux aussi, se jetèrent à l'improviste sur les troupes de Morazan et les mirent en fuite. Le général fut pris et fusillé à quelques milles de Costa Rica. Presque tous ses soldats périrent aussi.

SINISTRES MARITIMES.—On annonce la perte du schooner Fisher, qui, dans le trajet de Kingston à Baltimore, le 4 octobre, a été la proie d'un incendie. C'était assez près des côtes pour que l'équipage ait pu se sauver. Quelques jours après, le 13, le brick Cérés, se rendant de Mobile à New-York, avec du coton, fut également détruit par les flammes. La semaine dernière, le steamer Vermillon a été aussi brûlé sur le lac Erie, avec 7 ou 800 barils de farine, et beaucoup d'autres produits. La valeur du navire seul était évaluée à \$50,000.

CURIOSITÉS NATURELLES.—On écrit de Nottingham:

"La semaine dernière, une personne qui achète quelquefois du bois chez M. Jones, ébéniste, pour faire des tabatières, a eu remarquer dans les veines d'un dur morceau de bois un profit bien connu. Il a poli le bois, et il a obtenu une ressemblance frappante avec les traits de Napoléon. M. Jones, à qui cette personne a porté ce merveilleux portrait, l'a montré en tabatière.

"Quelque chose de plus remarquable encore, c'est une pierre à fusil déposée dans le musée de M. Frazer, à Elmbourg. Cette pierre, qui pèse 16 onces, a été trouvée près de Londres, sur la route de Kent, il y a onze ans. Un petit fragment de la pierre ayant été enlevé, on a trouvé le portrait frappant du duc de Wellington. On a eu l'idée alors que les traits devaient se reproduire dans toute la pierre, qui a été séparée en deux. C'est une autre figure que l'on a trouvée, celle du roi Guillaume IV.

"Du reste, il n'est pas rare dans les cailloux ou pierres à fusil de découvrir les dessins les plus fantastiques, des têtes d'hommes et d'animaux. Il y a au Musée anglais une agathe avec le portrait frappant du poète Chancer. Dans la révolution française, presque aussitôt après l'exécution du roi Louis XVI, on trouva le portrait d'appart de ce malheureux monarque dans un fragment de bois de Labradir. La ressemblance était si parfaite et la coïncidence si étrange, que ce portrait se vendit très cher. Beaucoup de royalistes portèrent en bagues, à cette époque, des fac-similé de ce portrait."

NAISSANCES.
En cette ville, Dimanche le 13 du courant, la Dame de C. A. Brault, Ecr. N. P. a mis au monde un fils.

DÉCÈS.
En cette ville, Dame Marie-Esther Fauteux, Epouse de Mr. François Urbain Montfleur, ci-devant Marchand de Berthier, Dimanche dernier, 13 du courant, à 4 heures et demie du soir. Elle a été enlevée après quelques jours de maladie à l'amour d'un époux, d'un fils et d'une fille éplorés qui sentront éternellement sa perte. Peuse et excellente femme pendant sa vie, elle a montré dans ses derniers moments la plus sublime résignation. D'après le désir qu'elle a manifesté de reposer aux lieux qui l'ont vue naître, ses restes mortels ont été transportés mardi dernier à Berthier, pour y être inhumés.—*Communiqué.*
A St. Denis le 4 novembre, après une longue et douloureuse maladie qu'il a supporté avec résignation en la volonté de son Dieu, Sieur Thomas Larue, âgé de 53 ans. Ses restes ont été inhumés dans l'Eglise du lieu accompagné d'un grand nombre de parents et d'amis.—*Communiqué.*

ASSEMBLÉES EN BANQUEROUT POUR CETTE SEMAINE.
JEUDI, le 17 Novembre 1842, à 11 heures A. M. Orin Bostwick, Ezekiel E. Colburn, Noble J. Bostwick et Edwin A. Bostwick, de Montréal, marchands individuellement et comme associés en commerce à Montréal susdit sous les noms de Orin Bostwick et compagnie.—Première assemblée pour la preuve des dettes et la nomination de Syndics.

VENDEUR, le 18 Novembre 1842, à 11 heures A. M. Pietro Morotti, de la Cité de Montréal péruquier et commerçant, ci-devant aubergiste.—première assemblée pour la preuve des dettes, et la nomination des Syndics.

SAMEDI, le 19 Novembre 1842, à 11 heures A. M. Udney Burke—première assemblée de dividende, pour la preuve des dettes, l'audition des comptes de Syndic, et la déclaration d'un dividende.

CANAL DE LACHINE.
DES PROPOSITIONS seront reçues au Bureau du Comité des Travaux, à Kingston, jusqu'à MERCREDI, le 14 DECEMBRE, à MIDI, pour élargir environ deux milles du Canal de Lachine, en haut, l'ouvrage consistant en partie à creuser le roc.
L'ouvrage sera divisé en Sections de 220 verges chaque, et on peut faire des propositions pour une ou plusieurs Sections.
Pour plus amples particularités s'adresser à MR. CHARLES ATHERTON, Ingénieur Civil, 18 Petite Rue St. Jacques, à Montréal, le ou avant MERCREDI, le 30 NOVEMBRE courant.
Des propositions recueillies par deux cautions responsables, résidents dans la Province et endossées "Proposition pour le Canal de Lachine" doivent être adressées à T. A. BEGLY, Secrétaire pour le Comité des Travaux.
T. A. BEGLY.
Secrétaire du Comité des Travaux, Kingston 14 Nov. 1842.

CHARLES GAREAU, MARCHAND TAILLEUR.
No. 2 Rue St-Jean Baptiste,
INFORME très respectueusement ses amis et ses nombreux pratiques qu'il a reçu un assortiment de Draps et Casimires superfins et extra-superfins; Draps de Castor unis et fleuris frappés; étoffe à veste en Velour et Satin français, unis et fleuris de première qualité.
17 Nov. 1842.

VINS SUPERIEURS.
LES Sous-signés ont nouvellement reçu de Londres une consignment de VINS choisis, en futailles et bouteilles, qu'on les a chargés de vendre à des prix réduits, dans la vue de les faire connaître au public. L'assortiment consiste de:—
Madère des Indes Occidentales en pipes
Très vieux Oporto en pipes et barriques
Madère des Indes Occidentales en caisses de 1, 2 et 3 douzaines chaque
Xérès des Indes Occidentales de
Dozaine de do
Vieux Oporto de do
Un crédit raisonnable sera donné sur la hauteur d'une certaine quantité.
CUVILLIER ET FILS.
29 Sept. 1842.

P. B. DECOUSSE, MARCHAND TAILLEUR.
PLACE D'ARMES,
LA PORTE VOISINE DE L'HOTEL VICTORIA, MONTREAL.
A constamment en main un assortiment choisi de draps larges, Casimires, étoffes pour vestes, &c., le tout fait par les meilleurs ouvriers et à très bon compte.
9 Novembre 1842. b. m.

NETTOYEZ VOS TUYAUX DE POELES.
CEUX qui désirent avoir leurs VIEUX TUYAUX DE POELES EXAMINÉS AUSSI BIEN QUE LES NEUFS, et leurs neufs PRESERVÉS DE LA ROUILLE, sont requis d'acheter une bouteille de la
LIQUEUR NOIRE DE H. BAYL.
Manufacturée à la COTE DES NEIGES; et à vendre par les personnes suivantes à Montréal:—
JOHN GEORGE, Ebéniste, rue Notre Dame; J. F. PROUSE, Faubourg de Québec; et par JOHN WHITE, JOHN KELLER, JOHN GRIFFITH, et J. B. ASSELIN, Rue St. Paul. 9 Nov. 1842.

PAPIER, CLOUS, ETOUPE.
A VENDRE. Un assortiment étendu et général de PAPIER A ECRIRE, SUPERFIN ET A BAS PRIX, de manufacture PROVINCIALE et ANGLAISE, POOLSCAPS et POTS LAID et WOVE, POST-Office et quarto, PALE, RAYE et UNI
—Aussi—
PAPIER fin et commun pour IMPRESSION et CARTOUCHE, BROUILLARD, de COULEUR et ENVELOPPE, de différentes grandeurs, poids, qualités et prix.
Un assortiment complet de CLOUS COU PFA BARDEAUX et à PLANCHES.
—Avec—
Quelques tonnes de la meilleure ETOUPE GOUDRONNEE.
WILLIAM MILLER ET CIE.
Manufacture de Papier, 168, Rue St. Paul. 18 Oct. 1842. 161.

AVIS.
LES Sous-signés remercient ses amis et le public en général de l'encouragement libéral qu'il leur a donné depuis l'année dernière et désirant réduire au fond de magasin autant que possible par rapport au gonflement des eaux qui ont souvent causé beaucoup de dommage dans la place où il est situé
AU MARCHÉ ST. ANNE, No. 10.
Il donne avis qu'il disposera de ses Marchandises à des prix très réduits pour de l'argent comptant seulement.
Tels que Draps, Casimires, étoffes à manteau, Flanelle Karis, Métrines et drap d'Orléans. Commissions assorties, Couvre-pied assortis, Châles, Manchons, et un grand nombre d'articles trop long à énumérer.
G. MICHON.
Agent
J. G.
Montréal 13 Oct. 1842.

Société Dissoute.
LA Société qui a existé entre J. F. Pelletier et M. A. R. Hubert, Avocats de cette ville, est dissoute de consentement mutuel.
J. F. PELLETIER.
M. A. R. HUBERT.
Montréal 28 Sept. 1842—4. 63

Il y a besoin d'un Maître d'école, sachant le français et l'anglais, et muni de bonnes recommandations, pour l'école du Grand-Bois paroisse de Ste. Marie du Monnoir. Pour engagement s'adresser à
FRANÇOIS BESSETTE, Syndic
Montréal le 20 Octobre 1842. J. 94

Vente par Encau.
VENTE DE POISSON, HUILE, HUILES, &c.
VENDREDI prochain, le 18 courant, seront vendus, à bord de la goëlette "Lady Colborne," vis-à-vis le Quai Cringans.
Les articles suivants—
200 crans grande morue sèche
200 do petite do do
200 do Haddock do do
175 quarts hareng du Nord No 1
50 demie do do do No 1
50 quarts morue verte
100 drailles grande do do
10 quarts huile Loup Marin
10 do do de morue
20 do do de Baleine
25 tinettes Hommes marinés
100 quarts huîtres fraîches de caraquet
275 meules
Conditions Libérales.
Vente à UNE heure.
J. D. BERNARD.
15 Nov. 1842.

VENTE DE BOIS D'ACAJOU.
UN Magasin du Sous-signé LUNDI prochain le 21 du courant, seront vendus, sans réserve, pour être en consignation.
10 Caisses bois d'Acajou
Contenant 11,947 pieds
—Aussi—
2 p. Tapis Chinois.
Les Conditions seront données au tems de la vente.
J. D. BERNARD.
17 Nov. 1842. AGENT.

VENTE DE MARCHANDISES SECHES APPARTENANT A UNE BANQUEROUTE.
—Aux Magasins du Sous-signé, JEUDI prochain le 24 courant, sera vendu en un seul lot, à tant dans le "Louis" le fond d'un magasin de Marchandises Sèches, appartenant à une faillite. L'assortiment consistant de ce qui est généralement tenu dans les magasins de Campagne et les Marchandises pourront être examinées deux jours avant la vente.
—CONDITIONS LIBÉRALES—
Etendue de crédit—12 mois
Vente à ONZE heures précises.
J. D. BERNARD.
Agent,
17 Nov. 1842.

EN BANQUEROUTE.
SAMEDI, le 19 du courant, au magasin de Mr. NARCISSE BERTHAUME, en Banqueroute, rue St. Vincent, au coin de la rue St. Paul, sera vendu, sans réserve, tout le reste de son FONDS D'ÉPICERIE.
Conditions Argent Comptant.
La vente commencera à UNE heure P. M. précise.
Par ordre des Syndics.
MAÇON ET FILS.
19 Nov. 1842.

A VENDE PRIVÉE.
LES Sous-signés ont en main une quantité de PEAUX DEVEAU ANGLAIS supérieures, dont ils disposeront à bon marché pour de l'argent comptant.
MAÇON ET FILS,
Rue St. Sacrement
11 Août

CHANGEMENT DE DEMEURE.
MR. JOS. ROBITAILLE occupe maintenant l'ancienne maison jouxte l'Église de COME CHEBRIER Ecr. Arécat, rue St. Vincent; il peut recevoir plusieurs pensionnaires, ses amis et les personnes qui voudront l'honorer.
13 Oct. 1842. b. m.

MANUFACTURE DE VOITURES RUE CHENNEVILLE.
LES Sous-signés, tout en faisant ses remerciements à ses amis et au public pour les faveurs passées, à l'honneur de les former qu'il a repris ses affaires à SON ANCIENNE BOUTIQUE, où il sera très flatté de servir ceux qui diront le favorable, d'après ses CONDITIONS ORDINAIRES, qui, par rapport au PRIX, et LA MAIN D'ŒUVRE, etc. seront trouvés, il l'espère, après examen égaux à ceux de grandes prétentions.
P. BEAUCHAMP.
N. B. Un bon assortiment de VOITURES D'HIVER.
27 Oct. 1842. j. 74.

ROUER ROY.
AVOCAT.
Rue St. Gabriel
Montréal 22 Juin 1842. j. 21.

TROUVE.
UNE BOURSE contenant de l'argent. La personne à qui elle appartient pourra la réclamer de Mr. JOS. ROBITAILLE, rue St. Vincent, en en donnant la désignation et en payant les frais de cette annonce.
29 Oct. 1842. b. 76.

LES SOUS-SIGNÉS, a constamment en main un bon assortiment d'ÉPICERIES SECHES fournies aux familles.
Aussi:
Fleur
Farine de Bled d'Inde
Saumon
Morue Sèche
Harengs des Côtes du Nord & Magasins
Miel d'Abbeille patentes
Huile d'Olive et de Loup Marin.
DWIGHT F. JAMES,
Coins des Rues St. Paul et St. Louis
24-Sept. 1842. am. 60

EN VENTE AUX LIBRAIRIES DE E. R. FABRE, ECR.
Rue St. Vincent,
G. P. LEPROHON, ECR.
Rue Notre Dame, Et

Un Bureau de ce Journal; Un Pamphlet traitant sur l'Union de la Belgique et la Hollande, avant à peu près les mêmes rapports que l'Union des deux Canadas, par un Canadien. Il contient 67 pages, imprimé sur beau papier, et en beaux caractères. Il se vend pour la 6d.
Montréal, le 10 Octobre 1842.

TERRES A VENDRE.

DANS le premier rang de Westworth, No 24, 25, 27; dans le second rang du même lieu No. 28. Pour les conditions, s'adresser à ce Bureau.

PEINTURE DE PORTRAITS.

Le Soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir son Atelier de Peinture, à l'Hotel Mathews, Rue St. Paul, la porte voisine de la Banque de la Cité, où il sera prêt à recevoir en tout temps les ordres de ceux qui voudront bien l'encourager.

REMERCIEMENTS.

W. H. RITCHMOND, offre ses plus sincères remerciements aux Dames et Messieurs de Montréal et de ses environs, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis le commencement de ses affaires; et désire le plus respectueusement attirer en ce moment, leur attention sur son assortiment de MARCHANDISES, qui consiste en partie des suivantes:—

- Drap d'Orléans supérieur façonnés et unis de couleur
5-4 Drap saxon pour ls. 3d.
Crêpe de Laines
Estampes de goût supérieures de Laines
Mousseline de toilette do do
Indienne foncée de toilette différentes couleurs
Shawls Brochés, supérieur
Voile noir Brochés
Et une grande variété de Thibet et autres shawls de goût.
Coton blanchis et non blanchis
Napes de Toile Blanche et Brune.
Indiennes à 1/2 par verge.
Le tout ci-dessus sera vendu à très "bas prix pour argent comptant."

ON a besoin pour la Paroisse de la Pointe au Trembles d'un INSTITUTEUR qui soit bien recommandé; S'adresser à Messrs Labelle Curé du lieu.

VERRERIE ET POTERIE DE LA CHINE, PAR PAQUETS.

75 PANIERS et bouquets de POTERIE parmi lesquels se trouvent:—
Paniers Pots à thé de Londres.
Do. Théières noires glacées.
Do. Soupières avec bord bleu.
Do. Sets glacés de poterie de la Chine blanche pour Dîner, Souper et Déjeuner.
25 tieraons POTERIE de la CHINE, consistant en sets complets pour thé et déjeuner.
45 quarts GRANDS VERRES, VERRES A VIN, et CARAFFES.

150 boîtes PIPES à TABAC bouts glacés. Seront vendus très bas pour argent comptant ou à un crédit approuvé, par ROBERT ANDERSON, Pointe à Callière.

CORPORATION DE MONTREAL.

DES offres seront reçues jusqu'au SEIZE du courant pour fournir des blocs nécessaires au pavé des rues dans cette ville. Les dits blocs devant être de pin ou de cèdre tous placés complètement dans les dites rues à tant pour verge. Ou bien à tant pour l'ouvrage en par la Corporation fournissant le bois, à prendre aux quais, et sciés quarré.

PERDU.

La Rivière des Prairies, le 12 du courant, un Portemanteau en cuire contenant des hardes d'homme et de femme. Quiconque en donnera connaissance au Soussigné, sera généreusement récompensé.

EN VENTE.

ORDONNANCE des Bureaux d'Hygiène, suivie du texte anglais et français de l'ordonnance, des lois relatives à la création des ci-devant Bureaux de Comtés, et de la loi des lettres de ratification.

On ne peut prévoir ni prévenir toutes les conséquences des innovations.

De l'imprimerie de LOUIS PERRAULT un volume in 8° demi-relié. Imprimé sur caractère neufs et beau papier Prix Dix chelins.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ La Société ci-devant existante entre MODESTE RICHER et AUGUSTE LARUE sous le Nom et Raison de Richer et Larue est de ce jour dissoute de consentement mutuel.

Dr. Wolfred Nilson, AU COIN DES RUES ST. JACQUES ET ST. LAURENT, MONTREAL. 13 sept. 1842.

Porcelaine Verrerie Poterie à bas prix.

Le Soussigné informe ses amis et le public, qu'il a en main un fond considérable et bien assorti de PORCELAINE dorée et commune, VERRERIE unie et coupée, POTERIE imprimée et commune, avec un considérable assortiment de GRES Anglais et Américain, etc. qu'il disposera convenablement pour les acquéreurs—aux PRIX LES PLUS BAS.

WILLIAM MEGILL No. 123 rue St. Paul. PRES LE MARCHÉ NEUF. 20 Septembre 1842.

NOUVEAUX ARRANGEMENTS POUR LA TRAVERSE DU HORSE-BOAT.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU HORSE-BOAT a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'elle tiendra la traverse du HORSE-BOAT comme suit, durant toute la saison:—

La traverse se fera tous les heures de chaque côté depuis SIX heures du matin jusqu'à SEPT heures du soir.

La société se charge de payer la barrière pour aller et revenir le même jour à ceux qui viennent de l'autre côté du fleuve.

AVIS AUX CONTRACTEURS. DES PROPOSITIONS seront reçues pour l'exécution du Canal, travaux de MAÇONNERIE, ouvrages de TERRE et de ROC, dans toutes ou aucunes des sections sur la ligne du CANAL de BEAUHARNOIS, suivant les MAPES, PLANS, SECTIONS, SPECIFICATIONS et INSTRUC-TIONS, qui peuvent être vues au bureau du comité des travaux à Kingston, ou au bureau de J. B. MILL, Ingénieur, à St. Timothé, qui donnera également telle information ultérieure aux personnes qui désirant faire des offres, pourront requérir après 2 NOVEMBRE. On ne recevra aucune proposition qui n'est pas suivant la forme prescrite, dorénavant se procurer des copies en faisant application comme ci-dessus.

Les propositions seront accompagnées par un consentement écrit de deux cautions solvables, qui désirent porter comme garantie pour la due exécution du contrat, et ces propositions doivent être adressées au bureau du secrétaire des travaux, à Kingston, et doivent être remis le ou avant le 21 NOVEMBRE prochain, date après laquelle aucune proposition ne sera reçue.

ON désire en famille respectable se procurer DEUX ou TROIS PENSIONNAIRES, à chacun desquels on pourra fournir une chambre séparée à un prix modéré, S'adresser à ce bureau.

MANUFACTURE DE TAPIS ETC. A VENDRE. AUDESSUS de 3600 VERGES de Tapis Fleuris de patrons et grandeur assortis pour piano et etc. TAPIS de Table, Piano etc. Toile, Baptiste, Gingham, Soie, etc., Manteau, Chapeau, Toiles de Chapeau Cirées, Prelats et autres Toiles.

POELES. PATRONS MAGNIFIQUES DE POELES A CHARBON, POELES DE NOUVEAU DU PRINCE DE GALLES.

POELES non pareils de parlor à quatre colonnes Do Do Do à deux colonnes Poêles de Bureaux éprouvés Do à boîtes gothiques de 18 à 36 Do Do en fil de 15 à 38 Do sources gothiques Poêles d'Ecosse simples et doubles Do des Trois-Rivières de Do Poêles de cuisine de manufacture de Montréal, des Trois-Rivières et d'Amérique, avec des fourneaux en cuivre et en fer blanc, à des prix réduits.

On ne peut prévoir ni prévenir toutes les conséquences des innovations.

On ne peut prévoir ni prévenir toutes les conséquences des innovations.

On ne peut prévoir ni prévenir toutes les conséquences des innovations.

On ne peut prévoir ni prévenir toutes les conséquences des innovations.

On ne peut prévoir ni prévenir toutes les conséquences des innovations.

On ne peut prévoir ni prévenir toutes les conséquences des innovations.

On ne peut prévoir ni prévenir toutes les conséquences des innovations.

On ne peut prévoir ni prévenir toutes les conséquences des innovations.

On ne peut prévoir ni prévenir toutes les conséquences des innovations.

On ne peut prévoir ni prévenir toutes les conséquences des innovations.

MATHEW OWENS, FRANCOIS BELLEVAL, JACQUES BOURGEOIS, JEAN-BAPTISTE DESNOYERS et JEAN, BAPTISTE DUCLOS qui ont servi dans la milice incorporée durant la guerre avec les Etats-Unis, ou leurs héritiers, obtiendront des nouvelles à leur avantage, en s'adressant au soussigné Notaire Public à Chambly.

Toutes personnes qui auraient connaissance des individus ci-dessus ou de leurs héritiers, sont priées de les informer de la susdite notice.

J. HORNER. TEINTURIER DE SOIE ET LAINE, Rue Notre Dame, première porte de la rue St. Pierre.—Avril, 1842.

AVIS. EST par le présent donné qu'en conformité l'ordonnance de la 2me Victoria, Chap 3 et 4 pour la due exécution de ce qui est mentionné le Bureau du Trésorier du District Municipal de Montréal est, pour le moment actuel, établi à résidence du Trésorier, situé à la côte St. Laurent.

EDWARD HACKETT, Trésorier du District de Montréal. 101. 1er février, 1842.

A LOUER. EST possession donnée immédiatement. LA MAISON de campagne appelée "Selby Grange" avec la terre y attachée et ses dépendances.

Pour les conditions s'adresser à Mr. Pelletier et Bourcier à Montréal ou au soussigné au Manoir de LASALLE. L. A. MORFAU. j-99. Montréal, 2 Sept. 1842.

AUX ENTREPRENEURS, ETC. TABLE A VENDRE d'Excellente qualité, par le soussigné propriétaire, rue Sherbrooke. Le local étant dans des cent chaînes critiques le paiement de la x barrières.

LOUIS COMTE. j-124. 28 Avril 1842.

PERDUS OU VOLES.—DEUX CHE un sous poil noir, les pieds et entier, et éterné à l'épaule droite, portant tantes J. L. âgé de trois ans. Un autre sous poil blond une patte de derrière blanche, aussi un barbe blanche dans le front qui finit dans les 2 verrières, blessé sur l'épaule gauche par le collier. Le poil parti sur la patte droite de derrière par un trait, il est âgé de quatre ans. Une récompense générale sera donnée à ceux qui les feront retrouver ou en donneront informations. Ils ont à la suite huit jours, de chez le propriétaire sous gré.

MAGASIN DE MARINE. SUIF, Huile d'Olive, Cloches, Pavillons, pour les Steamboats. 3000 Pous les anglaises importées 300 Rouleaux de cordages à patente Ancres, Chaines, Canevas, fil à voile, Colliers, Brosses Brai, résine Carvelles, Clous, (toutes sortes de voiles faite N. B. ouipement complet et de toutes s la o pour Godette

DE PLUS Epicerie, Sel etc. etc. FRANCIS MULLINS, Rue des Commissaires l. s. 107. 25 Février 1842.

A VENDRE. PAR le Soussigné, le résidu de la côte St. Pierre, Ac. et Se. ran saugmentation d'Aston divisé en 52 lots de 50 ar. ens chaque lot.

Une des meilleures places de moulin à Chester, No. 18. Rang 1.

Toutes ces terres sont pour ainsi dire au milieu des habitations, et d'une fertilité reconnue. Le Soussigné en disposera son marché pour argent comptant ou pour un crédit qui ne devra pas excéder 10 ans.

STOCKS DE LA BANQUE DE LA CITE. 20 PARTS à vendre par le Soussigné. ALEX. BRYSON. 25. 11 juillet 1842.

PARASSOLS! PARASSOLS! DES PRIX REDUITS, et d'une BONNE QUALITE on peut les trouver chez W. H. RICHMOND, Rue St. Paul. Montréal 25 Aout 1842. j-47.

A VENDRE OU A LOUER. UN EMPLACEMENT de 240 pieds de longueur sur 100 pieds de largeur avec une MAISON de 36 pieds sur trente, à un seul étage, et aussi un bas côté attaché à la maison, de seize pieds sur 18 pieds, situé dans le village de St. Thérèse de Blinville, avec hangar, la terrie, remise, écurie et grange, le tout en bon ordre. Pour les conditions s'adresser sur les lieux à la propriétaire soussignée.

DAME VEUVE HYACINTHE LECLAIR, Ste. Thérèse de Blinville, 27 Septembre 1842. b

TURCOT ET BERIAU. ONT à vendre à leur magasin, Pointe à Callière, vis-à-vis du Quai, dans les hangars le MR. SHAW, du Lair et de la Fleur de toutes pes sortes, du Beurre, Fromage, Graisse etc. Et des Robes de Bouc du Nord et des peaux repassées.

LE SOUSSIGNE a été nommé conseil à DANIEL BAIN de St. Polycarpe dument interdit. J. P. LANTIER. 99. St. Polycarpe, 24 Octobre 1842. b-99

BEUF. POUR LES BOTTES, SOULIERS, HARNAIS &c. &c. CE CIRAGE bien supérieur au ternis généralement en usage est la nourriture naturelle du cuir qu'il assouplit, rend imperméable à l'eau &c. &c.

—CHEZ— M. R. TRUDEAU, APOTICAIRE. Rue St. Paul près du Marché Neuf. Et chez Mr. BRIDERON Tanneur Longue Montréal, 28 Mars, 1842.

AVIS. EST par le présent donné que toutes personnes qui achèteront ou recevront en gage de Mag de laine Dubca, mon Epouse aucuns effets appartenant à notre Communauté ou qui lui vendront quoi que ce soit généralement seront responsables des conséquences qui pourraient en résulter et je prévins le public généralement que dorénavant je n'accepterai aucune dette contractée par elle pour quelque commerce que ce soit.

RELIEUR. THOMAS CAREY informe respectueusement le public qu'il est prêt à exécuter à son magasin, rue St. Paul, vis-à-vis l'Hotel Rusco, TOUS LES RELIEURS de LIVRES dans aucun style, suivant les ordres, et aussi promptement que possible. Il espère par son assiduité, son attention et la modicité de ses prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

Relieurs pour les Librairies, Institutions et sociétés aux prix du commerce. N. B. L'on trouvera aussi à son magasin toutes sortes de livres d'écoles ainsi que livres de compte en blanc.

UNE Superbe propriété située au faubourg Québec de cette ville dépendant de la succession de feu Dame Jos. Ed. Amiot de la contenance de quatrevingt dix pieds de front sur cent soixante pieds de profondeur, mesure française, borné devant à la rue Salabery, derrière à John Donegan, d'un côté à Pierre Bombard dit Saint Martin et de l'autre à Amable Doray avec une Maison à deux étages d'us construite. S'adresser à MR. LOUIS BARSELO CULLEA, rue Capital, vis-à-vis Mr. Jos. Donegan.

A VENDRE. 1200 cotés cuir à semelle de New-York 500 do do de différent tannages 250 do 3 do do harnais 75 do do do selle 200 do de vache ciré 95 doz. de biers 130 do peaux de veaux 500 do de vache fendu 250 doz. peaux mouton anglaises Bordure, doublure, et fil &c. &c. &c. JOHN PRATT, & Co. Montréal 5 Avril 1842.

INSTRUCTION PUBLIQUE. MESSIEURS les Gardiens des Clés et des Districts municipaux sont priés de faire parvenir susdit que possible, au surintendant de l'instruction publique, la subdivision de leurs Districts respectifs en arrondissements d'écoles.

NOUVEAU MAGASIN DE TABAC. A L'ENSEIGNE DE LA GROSSE TORQUETTE LE PLUS PRIS DU MARCHÉ NEUF.

LES soussigné ont l'honneur d'informer les marchands de Campagne et le public en général qu'ils manufacturent maintenant et gardent constamment en main un assortiment considérable de tabac à priser, à fumer et de cigares, le tout de la meilleure qualité et à très bas prix.

AGENTS. Québec Trois Rivières, Laprairie, Boucherville, Yvernon, Lacadie, Chambly, Ste. Marie de Mennoir, St. Césaire, St. Fle, St. Hyacinthe, St. Charles, St. Marc, St. Duni, St. Antoine, Isle Verte, St. Ours, St. François, Nicolet, St. Grégoire, Gentilly, Yacubiche, Maréchal, Berthier, Baileux, L'Assomption, St. Jacques, Rigaud, St. Roch d'Achigan, St. David, Longueuil, St. Vincent de Paul, C. Germain

AGENTS. Québec Trois Rivières, Laprairie, Boucherville, Yvernon, Lacadie, Chambly, Ste. Marie de Mennoir, St. Césaire, St. Fle, St. Hyacinthe, St. Charles, St. Marc, St. Duni, St. Antoine, Isle Verte, St. Ours, St. François, Nicolet, St. Grégoire, Gentilly, Yacubiche, Maréchal, Berthier, Baileux, L'Assomption, St. Jacques, Rigaud, St. Roch d'Achigan, St. David, Longueuil, St. Vincent de Paul, C. Germain

AGENTS. Québec Trois Rivières, Laprairie, Boucherville, Yvernon, Lacadie, Chambly, Ste. Marie de Mennoir, St. Césaire, St. Fle, St. Hyacinthe, St. Charles, St. Marc, St. Duni, St. Antoine, Isle Verte, St. Ours, St. François, Nicolet, St. Grégoire, Gentilly, Yacubiche, Maréchal, Berthier, Baileux, L'Assomption, St. Jacques, Rigaud, St. Roch d'Achigan, St. David, Longueuil, St. Vincent de Paul, C. Germain

AGENTS. Québec Trois Rivières, Laprairie, Boucherville, Yvernon, Lacadie, Chambly, Ste. Marie de Mennoir, St. Césaire, St. Fle, St. Hyacinthe, St. Charles, St. Marc, St. Duni, St. Antoine, Isle Verte, St. Ours, St. François, Nicolet, St. Grégoire, Gentilly, Yacubiche, Maréchal, Berthier, Baileux, L'Assomption, St. Jacques, Rigaud, St. Roch d'Achigan, St. David, Longueuil, St. Vincent de Paul, C. Germain

AGENTS. Québec Trois Rivières, Laprairie, Boucherville, Yvernon, Lacadie, Chambly, Ste. Marie de Mennoir, St. Césaire, St. Fle, St. Hyacinthe, St. Charles, St. Marc, St. Duni, St. Antoine, Isle Verte, St. Ours, St. François, Nicolet, St. Grégoire, Gentilly, Yacubiche, Maréchal, Berthier, Baileux, L'Assomption, St. Jacques, Rigaud, St. Roch d'Achigan, St. David, Longueuil, St. Vincent de Paul, C. Germain

AGENTS. Québec Trois Rivières, Laprairie, Boucherville, Yvernon, Lacadie, Chambly, Ste. Marie de Mennoir, St. Césaire, St. Fle, St. Hyacinthe, St. Charles, St. Marc, St. Duni, St. Antoine, Isle Verte, St. Ours, St. François, Nicolet, St. Grégoire, Gentilly, Yacubiche, Maréchal, Berthier, Baileux, L'Assomption, St. Jacques, Rigaud, St. Roch d'Achigan, St. David, Longueuil, St. Vincent de Paul, C. Germain

AGENTS. Québec Trois Rivières, Laprairie, Boucherville, Yvernon, Lacadie, Chambly, Ste. Marie de Mennoir, St. Césaire, St. Fle, St. Hyacinthe, St. Charles, St. Marc, St. Duni, St. Antoine, Isle Verte, St. Ours, St. François, Nicolet, St. Grégoire, Gentilly, Yacubiche, Maréchal, Berthier, Baileux, L'Assomption, St. Jacques, Rigaud, St. Roch d'Achigan, St. David, Longueuil, St. Vincent de Paul, C. Germain

AGENTS. Québec Trois Rivières, Laprairie, Boucherville, Yvernon, Lacadie, Chambly, Ste. Marie de Mennoir, St. Césaire, St. Fle, St. Hyacinthe, St. Charles, St. Marc, St. Duni, St. Antoine, Isle Verte, St. Ours, St. François, Nicolet, St. Grégoire, Gentilly, Yacubiche, Maréchal, Berthier, Baileux, L'Assomption, St. Jacques, Rigaud, St. Roch d'Achigan, St. David, Longueuil, St. Vincent de Paul, C. Germain

AGENTS. Québec Trois Rivières, Laprairie, Boucherville, Yvernon, Lacadie, Chambly, Ste. Marie de Mennoir, St. Césaire, St. Fle, St. Hyacinthe, St. Charles, St. Marc, St. Duni, St. Antoine, Isle Verte, St. Ours, St. François, Nicolet, St. Grégoire, Gentilly, Yacubiche, Maréchal, Berthier, Baileux, L'Assomption, St. Jacques, Rigaud, St. Roch d'Achigan, St. David, Longueuil, St. Vincent de Paul, C. Germain

AGENTS. Québec Trois Rivières, Laprairie, Boucherville, Yvernon, Lacadie, Chambly, Ste. Marie de Mennoir, St. Césaire, St. Fle, St. Hyacinthe, St. Charles, St. Marc, St. Duni, St. Antoine, Isle Verte, St. Ours, St. François, Nicolet, St. Grégoire, Gentilly, Yacubiche, Maréchal, Berthier, Baileux, L'Assomption, St. Jacques, Rigaud, St. Roch d'Achigan, St. David, Longueuil, St. Vincent de Paul, C. Germain

AGENTS. Québec Trois Rivières, Laprairie, Boucherville, Yvernon, Lacadie, Chambly, Ste. Marie de Mennoir, St. Césaire, St. Fle, St. Hyacinthe, St. Charles, St. Marc, St. Duni, St. Antoine, Isle Verte, St. Ours, St. François, Nicolet, St. Grégoire, Gentilly, Yacubiche, Maréchal, Berthier, Baileux, L'Assomption, St. Jacques, Rigaud, St. Roch d'Achigan, St. David, Longueuil, St. Vincent de Paul, C. Germain

AGENTS. Québec Trois Rivières, Laprairie, Boucherville, Yvernon, Lacadie, Chambly, Ste. Marie de Mennoir, St. Césaire, St. Fle, St. Hyacinthe, St. Charles, St. Marc, St. Duni, St. Antoine, Isle Verte, St. Ours, St. François, Nicolet, St. Grégoire, Gentilly, Yacubiche, Maréchal, Berthier, Baileux, L'Assomption, St. Jacques, Rigaud, St. Roch d'Achigan, St. David, Longueuil, St. Vincent de Paul, C. Germain

AGENTS. Québec Trois Rivières, Laprairie, Boucherville, Yvernon, Lacadie, Chambly, Ste. Marie de Mennoir, St. Césaire, St. Fle, St. Hyacinthe, St. Charles, St. Marc, St. Duni, St. Antoine, Isle Verte, St. Ours, St. François, Nicolet, St. Grégoire, Gentilly, Yacubiche, Maréchal, Berthier, Baileux, L'Assomption, St. Jacques, Rigaud, St. Roch d'Achigan, St. David, Longueuil, St. Vincent de Paul, C. Germain

AVIS. Le soussigné a l'honneur d'informer le public en général qu'il a maintenant ouvert dans la rue St. Paul, No. 181, près de la rue St. François Xavier.

UN BUREAU D'EGCHANGE. Où il paiera le plus haut prix pour toute espèce de monnaies en OR, piastres d'Espagne, et trente sous américains, argent anglais, pièces de quatre et huit deniers, petites monnaies et de différentes banques des Etats-Unis de son coin dit.

IL A DE PLUS A VENDRE. Lettres de changes sur New-York, papier bancaire américaine, d'un écu, et au plus bas prix il discompte toutes sortes de bills du Canada, traque billets promissaires et traque toutes espèces d'affaires relatives à l'argent, le tout avec toute la diligence et la ponctualité requise pour ces sortes d'affaires.

P. RICHER. Montréal, 9 juillet 1842. j-27.

AVIS. TOUTES personnes qui ont des réclamations contre la Succession de feu M. LAYLOR, en son vivant aubergiste au Côteau du Lac, sont priés de présenter leurs comptes dûment authentifiés à J. W. Ecuier, Marchand du dit lieu, Curateur également élu à la dite Succession, ou au Notaire soussigné; et toutes les personnes qui doivent à la dite Succession de lui payer immédiatement le montant de leurs comptes.

L. ADAMS Notaire. Côteau du Lac 1er Septembre 1842. j-51

Reconnaisants du noble encouragement et de la confiance dont ont bien voulu nous honorer nos amis et concitoyens; nous nous en remercions et nous nous engageons à remplir nos devoirs avec toute la diligence et la ponctualité requise pour ces sortes d'affaires.

DE FRANCE. Rubans, velours, soieries pour dames et messieurs, chapeaux de modiste de Paris, mousselines, bijouteries, sirops, vins et liqueurs fines.

D'ALLEMAGNE. Miroirs (sans cadres ou non) jouets d'enfant (à la caisse) argenterie dans toutes les branches pour domicile et églises.

DES ISLES. Café de Java, St. Dominique etc, riz, huiles de laves, figues, citrons, oranges, segars etc.

DES ETATS-UNIS. Objets de tous genres de Manufactures Américaines DES ETATS D'OHIO et du ILLINOIS.

DES ETATS-UNIS. Les arrangements que nous venons de prendre sur les marchés d'Ohio et d'Illinois ont été notre établissement de ventes privées et de ventes publiques sous la direction de M. Ravette; nous nous engageons à offrir le plus grand avantage de tous les autres magasins de ventes privées et de ventes publiques.

DU LARD. Des qualités mesmes, prime mess, prime, et sup.

DE LA FARINE. De diverses qualités, de la grasse, brune, en d'abelles, robes pour voitures d'hiver etc. TRAITÉ SUR LONDRES. Nous adressons aussi à Londres, Paris, Dublin, ou ailleurs les traités qui voudraient négocier et expédier par New-York à tout à 1/4 0/0 de commission.

REFERENCES. Jos. Roy, écr. J. D. BERNARD, écr. G. D. BALZARRETTI, écr. MM. F. PRATT et Frères.

AVIS. VOUS ceux qui ont des réclamations contre la succession de feu ANDRÉ TRUDEAU Ecuier, en son vivant Apporteur, de Montréal, sont priés de les faire connaître à Pas. Trudeau, rue St. Denis, ou à Z. J. Trudeau N. P. Sanguinet.

AGENTS. Québec Trois Rivières, Laprairie, Boucherville, Yvernon, Lacadie, Chambly, Ste. Marie de Mennoir, St. Césaire, St. Fle, St. Hyacinthe, St. Charles, St. Marc, St. Duni, St. Antoine, Isle Verte, St. Ours, St. François, Nicolet, St. Grégoire, Gentilly, Yacubiche, Maréchal, Berthier, Baileux, L'Assomption, St. Jacques, Rigaud, St. Roch d'Achigan, St. David, Longueuil, St. Vincent de Paul, C. Germain

AGENTS. Québec Trois Rivières, Laprairie, Boucherville, Yvernon, Lacadie, Chambly, Ste. Marie de Mennoir, St. Césaire, St. Fle, St. Hyacinthe, St. Charles, St. Marc, St. Duni, St. Antoine, Isle Verte, St. Ours, St. François, Nicolet, St. Grégoire, Gentilly, Yacubiche, Maréchal, Berthier, Baileux, L'Assomption, St. Jacques, Rigaud, St. Roch d'Achigan, St. David, Longueuil, St. Vincent de Paul, C. Germain

AGENTS. Québec Trois Rivières, Laprairie, Boucherville, Yvernon, Lacadie, Chambly, Ste. Marie de Mennoir, St. Césaire, St. Fle, St. Hyacinthe, St. Charles, St. Marc, St. Duni, St. Antoine, Isle Verte, St. Ours, St. François, Nicolet, St. Grégoire, Gentilly, Yacubiche, Maréchal, Berthier, Baileux, L'Assomption, St. Jacques, Rigaud, St. Roch d'Achigan, St. David, Longueuil, St. Vincent de Paul, C. Germain

AGENTS. Québec Trois Rivières, Laprairie, Boucherville, Yvernon, Lacadie, Chambly, Ste. Marie de Mennoir, St. Césaire, St. Fle, St. Hyacinthe, St. Charles, St. Marc, St. Duni, St. Antoine, Isle Verte, St. Ours, St. François, Nicolet, St. Grégoire, Gentilly, Yacubiche, Maréchal, Berthier, Baileux, L'Assomption, St. Jacques, Rigaud, St. Roch d'Achigan, St. David, Longueuil, St. Vincent de Paul, C. Germain

AGENTS. Québec Trois Rivières, Laprairie, Boucherville, Yvernon, Lacadie, Chambly, Ste. Marie de Mennoir, St. Césaire, St. Fle, St. Hyacinthe, St. Charles, St. Marc, St. Duni, St. Antoine, Isle Verte, St. Ours, St. François, Nicolet, St. Grégoire, Gentilly, Yacubiche, Maréchal, Berthier, Baileux, L'Assomption, St. Jacques, Rigaud, St. Roch d'Achigan, St. David, Longueuil, St. Vincent de Paul, C. Germain

AGENTS. Québec Trois Rivières, Laprairie, Boucherville, Yvernon, Lacadie, Chambly, Ste. Marie de Mennoir, St. Césaire, St. Fle, St. Hyacinthe, St. Charles, St. Marc, St. Duni, St. Antoine, Isle Verte, St. Ours, St. François, Nicolet, St. Grégoire, Gentilly, Yacubiche, Maréchal, Berthier, Baileux, L'Assomption, St. Jacques, Rigaud, St. Roch d'Achigan, St. David, Longueuil, St. Vincent de Paul, C. Germain

AGENTS. Québec Trois Rivières, Laprairie, Boucherville, Yvernon, Lacadie, Chambly, Ste. Marie de Mennoir, St. Césaire, St. Fle, St. Hyacinthe, St. Charles, St. Marc, St. Duni, St. Antoine, Isle Verte, St. Ours, St. François, Nicolet, St. Grégoire, Gentilly, Yacubiche, Maréchal, Berthier, Baileux, L'Assomption, St. Jacques, Rigaud, St. Roch d'Achigan, St. David, Longueuil, St. Vincent de Paul, C. Germain

AGENTS. Québec Trois Rivières, Laprairie, Boucherville, Yvernon, Lacadie, Chambly, Ste. Marie de Mennoir, St. Césaire, St. Fle, St. Hyacinthe, St. Charles, St. Marc, St. Duni, St. Antoine, Isle Verte, St. Ours, St. François, Nicolet, St. Grégoire, Gentilly, Yacubiche, Maréchal, Berthier, Baileux, L'Assomption, St. Jacques, Rigaud, St. Roch d'Achigan, St. David, Longueuil, St. Vincent de Paul, C. Germain